Une nouvelle ère en matière de transformation numérique pour la santé et les services sociaux au Québec

Allocution dans le cadre du Colloque Informatique Santé 2019
Drummondville

Luc Bouchard, Sous-ministre associé
Direction générale des technologies de l'information
Ministère de la Santé et des Services sociaux
7 novembre 2019

Depuis 2015

Le gouvernement adopte en février 2015 la **Loi 10** - Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales - avec l'objectif **d'améliorer l'efficacité et la performance** du secteur de la santé et des services sociaux.

En matière de technologies de l'information découle **une orientation stratégique qui vise notamment des Systèmes d'information unifiés (SIU).** Les réalisations en matière de SIU sont considérables.

De cette orientation seront issues 9 cibles et 45 actions structurantes qui auront un apport important pour le ministère de la Santé et des Service sociaux (MSSS) et son réseau tant du point de vue clinique, de l'usager qu'aux plans administratifs et des infrastructures.

Québec

De grandes réalisations depuis 4 ans

SIU	CO-CDO	Fournisseurs retenus	Valeur des contrats
Système de laboratoire (SIL)	CISSS de Laval	MédiSolution	**165M$**
Endoscopie (SI-Endo)	CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal	Pentax Medical	**39M$**
Téléphonie 811	MSSS	Bell Canada	**29M$**
Médiateur XDSI (DSQ imagerie)	CIUSSS du Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal	Christie Innomed inc.	**5M$**
Index patient organisationnel (IPO)	CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal	Logibec (2) Infor (1)	**35M$** (3 contrats)
Centre de traitement informatique provincial (CTIP)	CIUSSS du Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal	s.o.	Plusieurs contrats
Agent d'intégration (AI)	CHUM	Purkinje	**8M$**
Numérisation (SI-Num)	CISSS Montérégie-Centre	Open Text Corp	**7M$**
Gestion des finances et approvisionnement (SI-GFA)	CIUSSS Saguenay Lac-St-Jean	En cours	-
Coûts par parcours de soins (CPSS)	CHUM	PHS + autres	**55M$** (+ de 20 contrats)
Ressources humaines (SIU-RH)	CIUSSS du Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal	En cours	-
Santé sécurité au travail (SST)	CIUSSS du Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal	En cours	-
Dossier clinique informatisé (DCI)	CHU de Québec - Ulaval	Cristal-Net	**22M$***

*Budget de récurrence dépensé et projets d'évolution 16-19

Quelques faits saillants

Plusieurs réalisations sont en lien avec l'orientation stratégique issue de la Loi 10 et présentent des bénéfices directs pour les citoyens.

- **Dossier santé Québec (DSQ)**
  Domaines cliniques : Médicament, Laboratoire et Imagerie médicale.

- **Rendez-vous santé Québec (RVSQ)**
  Pour la prise de rendez-vous en ligne avec un médecin de famille.

- **Carnet santé Québec**
  Pour accéder à ses informations santé (RAMQ).

- **Guichet d'accès à un médecin de famille (GAMF)**
  Pour s'inscrire à un médecin de famille (RAMQ).

- **Télésanté**
  Pour l'accès à des soins à distance.
  Téléconsultation dermatologie; Psychiatrie; Pathologie numérique; Rétinopathie (TDRD); Soins de plaies.

Québec

Des investissements importants (1/2)

L'enveloppe MAI (maintien des actifs informationnels) :

- Vise le remplacement des micro-ordinateurs de table et portables en réseau (incluant les systèmes d'exploitation, l'installation et la garantie prolongée) et des terminaux légers incluant les serveurs associés et les logiciels de virtualisation des postes de travail.

L'enveloppe ADTI-NC (autres dépenses TI de nature capitalisable) :

- Utilisée exclusivement pour des travaux en TI visant le remplacement, le rehaussement et l'ajout d'équipements, de licences de logiciels et autres actifs informationnels branchés dans les établissements de santé et de services sociaux.

L'enveloppe Acc. numérique (accélération numérique) :

- Vise à permettre aux établissements de renforcer leurs infrastructures afin d'accélérer le passage vers un environnement numérique.
- En 2019-2020, vise les 7 mesures suivantes : remplacement des postes de travail et portables, des serveurs désuets, des équipements de stockage désuets, de commutateurs, des équipements de Wifi, ajouts de stockage aux PACS locaux, mise à niveau en sécurité de l'information.

Québec

Des investissements importants (2/2)

	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	Total
MAI	23 800 000 $	23 800 000 $	23 800 000 $	39 800 000 $	39 800 000 $	**151 000 000 $**
ADTI-NC	26 200 000 $	26 200 000 $	26 200 000 $	32 800 000 $	34 000 000 $	**145 400 000 $**
Acc. numérique					30 000 000 $	**30 000 000 $**
RH					10 000 000 $	**10 000 000 $**
Autres (DCI et RID)					24 000 000 $	**24 000 000 $**
Total	**50 000 000 $**	**50 000 000 $**	**50 000 000 $**	**72 600 000 $**	**137 800 000 $**	**360 400 000 $**

Québec

À partir de maintenant…

Une vision claire de ce qu'il faut faire

Québec

Un système de santé et services sociaux vaste et complexe

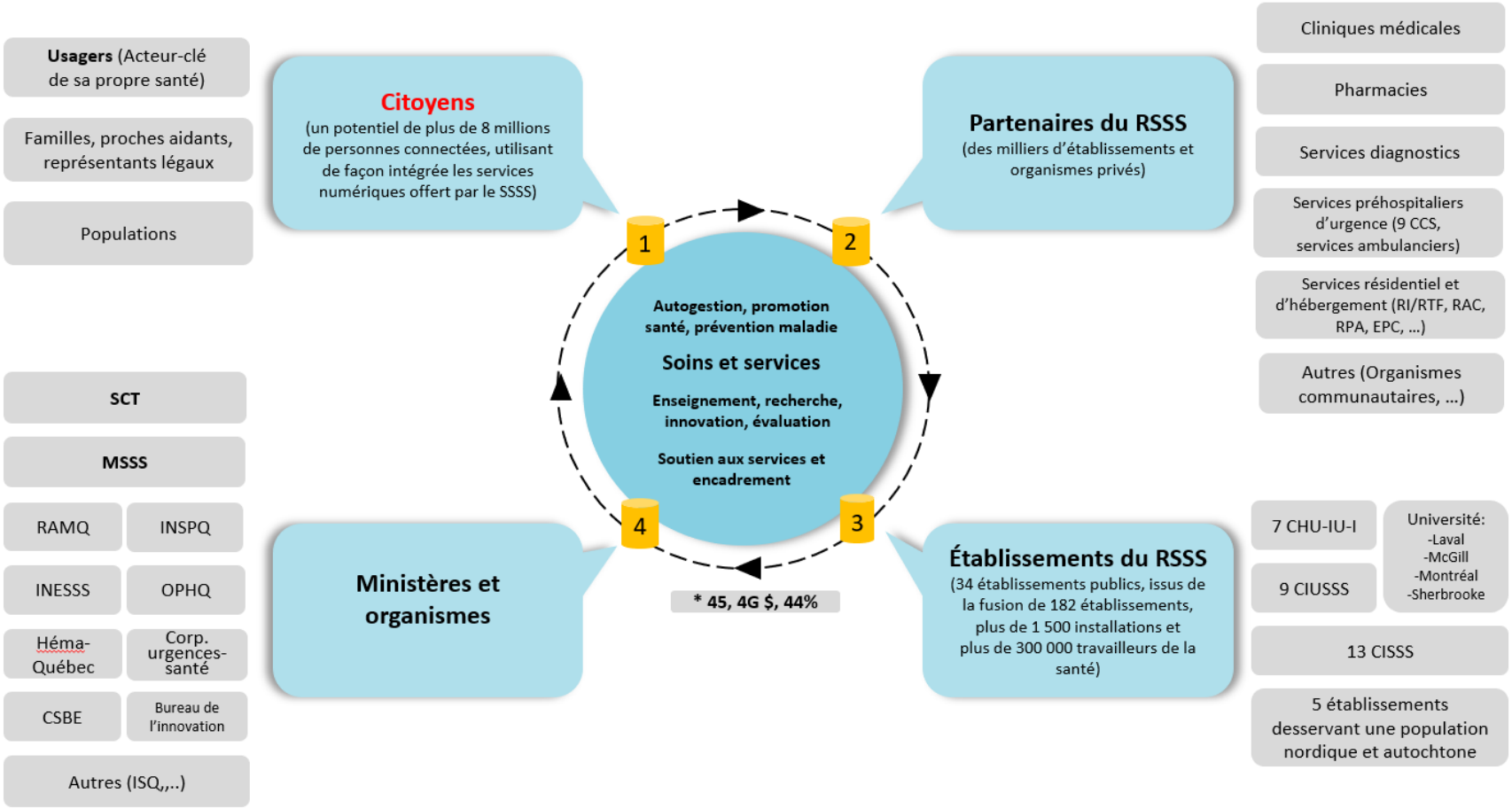

Autres partenaires du SSSSQ
Comités et associations d'usagers, associations et ordres professionnels, Inforoute Santé Canada, fournisseurs de produits et services, autres

Un nouveau contexte favorable

- **Un nouveau gouvernement**
  1er octobre 2018

- **Un ministre délégué à la transformation numérique**
  18 octobre 2018

- **Une Stratégie de transformation numérique gouvernementale**
  3 juin 2019

- **Une *Loi favorisant la transformation numérique de l'administration publique***
  2 octobre 2019

Québec

Les grands chantiers en découlant

1. La sécurité au cœur de nos préoccupations
2. Le Plan directeur en ressources informationnelles (PDRI)
3. Le Plan de transformation numérique (PTN)
4. Le Dossier santé numérique (DSN)

Québec

1. La sécurité au cœur de nos préoccupations (1/2)

Le MSSS crée une direction, au sein de la direction générale des technologies de l'information (DGTI), dédiée à **la cybersécurité** et l'intelligence artificielle.

Vision :

Mettre en œuvre une approche innovatrice et proactive basée sur la gestion intégrée des risques en cybersécurité pour le réseau de la santé et des services sociaux (RSSS).

Objectifs :

- ❑ Créer le premier Centre de cybersécurité dédié au RSSS et être l'employeur de choix en matière de prise en charge de la cybersécurité.
- ❑ Assurer la mise œuvre d'une gouvernance intégrée.
- ❑ Fournir les moyens et les services de sécurité adaptés aux enjeux actuels et futurs.

Québec

1. La sécurité au cœur de nos préoccupations (2/2)

Le MSSS crée une direction, au sein de la DGTI, dédiée à la cybersécurité et **l'intelligence artificielle**

Vision :

Orienter, gouverner et conseiller le réseau de la santé et des services sociaux dans la gestion des données et des technologies d'Intelligence artificielle.

Objectifs :

- ❑ Mettre en œuvre des moyens susceptibles de contribuer au développement de l'intelligence artificielle (IA) en santé.
- ❑ Développer et maintenir un programme d'introduction de l'IA en santé dans le RSSS.
- ❑ Fournir un soutien aux établissements de santé.
- ❑ Favoriser le développement professionnel du MSSS et du RSSS en IA en lien avec ses besoins et la réalité des milieux.

Québec

2. Le Plan directeur en ressources informationnelles (PDRI) (1/2)

Création d'un cadre de référence global et unifié.

- Pour une image complète et intégrée de l'ensemble des actifs technologiques et applicatifs pour le MSSS et les établissements du réseau.

- Pour nous permettre de mieux planifier nos investissements de façon optimale.

Québec

2. Le Plan directeur en ressources informationnelles (PDRI) (2/2)

Sécurité

1- Sécurité et maintien des actifs

Vise la pérennité et la sécurité des actifs informationnels et numériques détenus ou sous la garde de chacun des établissements composant le système de santé du Québec

Orientations

1- Résorber le déficit de maintien des actifs de l'établissement, maintenir ces actifs en conformité à leur durée de vie utile et disposer sécuritairement des informations et actifs numériques qui ne sont plus utilisés

2- Améliorer les compétences, les pratiques et les outils de sécurité de l'écosystème informatique et numérique de l'établissement et du SSSS

Transformation

2- Plan stratégique du MSSS

Plan stratégique 2019-2023 à venir…

Orientations

Compléter la réalisation des initiatives amorcées dans le cadre du plan 15-20

3- Autres priorités ministérielles

Vise à adresser des enjeux complémentaires ou à saisir de nouvelles opportunités pour le SSSS

Orientations

1- Priorités des ministres

2- Priorités des directions d'affaires ministérielles

3- Priorités des organismes relevant de la ministre

4- Impératifs en lien avec les enjeux opérationnels du SSSS

5- Impératifs de conformité aux obligations légales ou réglementaires

4- Systèmes d'information unifiés

Vise la simplification de l'écosystème numérique diversifié et complexe en place actuellement dans le SSSS

Orientations

1- Simplifier les systèmes d'information cliniques et favoriser la circulation de l'information

2- Rendre le parcours de l'usager plus fluide

3- Simplifier la gestion pour améliorer la performance

4- Offrir et dispenser des services centrés sur le citoyen

5- Télésanté

Vise à rendre accessible des soins et services de proximité aux citoyens en déployant des services cliniques variés soutenus par des solutions technologiques innovantes

Orientations

1- Améliorer l'accès aux soins et services

2- Moderniser le réseau et ses approches

6- Valorisation des données

Vise à rendre les données de santé accessibles au service de l'amélioration de la qualité des soins et des services à la population

Orientations

1- Déployer des services numériques offrant aux citoyens une meilleure prise en charge de leur santé

2- Améliorer les systèmes d'information en soutien à la pratique clinique

3- Soutenir la prise de décision par le partage des données

4- Accroître la recherche, l'innovation et l'évaluation de la pertinence clinique

5- Instaurer une gouvernance intégrée des données

6- Moderniser l'encadrement légal et règlementaire de l'accès aux informations

7- Autres priorités de l'organisme

Vise à adresser des enjeux complémentaires ou à saisir de nouvelles opportunités pour l'organisme

Orientations

À compléter par l'organisme

Accélération

8 - Stratégie de transformation numérique gouvernementale

Vise à rendre les services publics plus rapides et intuitifs, propulsés par le numérique

Orientations

1- Le numérique pour des relations adaptées à la réalité des citoyens

2- Le numérique pour une administration publique innovante, efficiente et transparente

3- Vecteurs d'accélération de la transformation numérique

3. Le Plan de transformation numérique (PTN) (1/2)

Vision et axes principaux

Vision	Stratégie de transformation numérique gouvernementale	Plan de transformation numérique du SSSS (itératif, évolutif)
Des services publics plus rapides et intuitifs, propulsés par le numérique	**CITOYENS** Le numérique pour des relations adaptées à la réalité des citoyens	Initiatives contribuant à l'atteinte des cibles de transformation pour le **citoyen**
	PERSONNEL Le numérique pour une administration publique innovante, efficiente et transparente	Initiatives contribuant à l'atteinte des cibles de transformation pour le **personnel**
	VECTEURS D'ACCÉLÉRATION Vecteurs d'accélération de la transformation numérique	Initiatives contribuant à la mise en place des **vecteurs d'accélération**

Québec

3. Le Plan de transformation numérique (PTN) Feuille de route

Légende des couleurs
- Avant-projet (dossier d'oppotunité)
- Planification (processus d'acquisition et dossier d'affaires)
- Exécution (préparation et déploiement)
- Exécution (déploiement et résultats tangibles)
- ** Fait partie du coeur de l'écosystème DSN

4. Feuille de route de la transformation numérique du SSSS

Document de travail

	# Référence	Direction ou partenaire d'affaires responsable	Initiatives de transformation	Envergure	Planification 19-20	20-21	21-22	22-23	23 et +
Citoyens	C1	RAMQ	RAMQ - Perspectives numériques	50-100 M$					
	C2	DGAUMP	Telésanté - (Téléconsultations en dermatologie ; Conseil numérique ; Téléconsultations pou gnées)	< 10M$					
	C3	OPHQ	Simplification des démarches d'accès aux programmes, mesures et services destinés aux personnes ha apées et à leurs familles						
	C4	DGPPFC	Portail pour les jeunes Access Esprits ouverts (portail en santé mentale)						
	C5	DGAUMP	Portail patient en cancérologie (OPAL) - et intégration avec le Carnet santé Québec	5-10 M$					
	C6	DGPPFC	Plateforme numérique de dépistage et d'orientation vers les services d'intervention précoce pour soutenir le développement des enfants 0-5 ans (Agir Tôt)	5-10 M$					
	C7		Rendez-vous santé Québec (RVSQ)						
Personnel	P1		Dossier santé numérique (DSN) et son écosystème	1.5-3G$					
	P2		Vision et architecture imagerie au Québec incluant SIR, PACS, SDN, RID, Registres XDS, Viewer,..., etc.						
	P3	DGAUMP	Système d'information laboratoire SIL- CoreLab	72 M$					
	P4	DGAUMP	Système d'information laboratoire SIL- Anatomopathologie	15 -20 M$					
	P5		Évolution du SGOÉM et du DM (Système de gestion des ordonnances électroniques de médicament et domaine médicament)	10-20 M$					
	P6		**Système de rendez-vous unifié dans les établissements	150-180 M$					
	P7	DGAUMP	Accès priorisé aux services spécialisés (APSS)	50-70 M$					
	P8		Optimisation du traitement des requêtes d'imagerie diagnostique pour le CDRSi de la région de Montréal	2 M$					
	P9	DGAUMP	Réorientation clientèle ambulatoire non urgente de l'urgence (P-4/P5)	5-10 M$					
	P10		Redistribution des ambulances	< 1M$					
	P11	HÉMA Québec	SI intégré sur les activités transfusionnelles et d'hémovigilance (SIIATH) phase 1 : Migration	15-20 M$					
	P12	HÉMA Québec	SI intégré sur les activités transfusionnelles et d'hémovigilance (SIIATH) phase 2 : Évolution	10-15 M$					
	P13	DGPPFC	Informatisation des activités cliniques en soutien à domicile (Évolution de l'application RSIPA et de tous les systèmes visés par l'interopérabilité) - Intégration avec le Carnet santé Québec	4,7 M$					
	P14	INSPQ	Système d'information - Gestion des maladies infectueuses (SI-GMI)	1-2 M$					
	P15		Gestion des ressources humaines / Paie (SIU-GRH Paie)						
	P16	DGFARB	Gestion financière et des approvisionnements (SIU-GFA)						
	P17	MSSS	MSSS- Virage numérique au ministère (Création des directions de cybersécurité, d'intelligence artificielle, de transformation numérique ; Système de suivi et gestion de la correspondance ministérielle - H17; Outils de collaboration en infonuagique)						
Vecteurs d'accélération	A1	DGTI	Rehaussement et évolution des liens de télécommunications dont l'accessibilité en région	20-30M$					
	A2	DGTI	Cybersécurité	50-100M$					
	A3	DGTI	Virage et recours à l'infonuagique (notamment CTI Provincial)						
	A4	DGTI	Centre de services informatiques intégrés pour les systèmes d'information unifiés (CSII)	En élaboration					
	A5	DGTI	Consolidation des centres de traitement informatique (CTI)						
	A6	DGTI	Optimisation des environnements informationnels et gouvernance intégrée et adaptée au numérique						
	A7	DGTI	Cadre de référence en intelligence artificielle						
	A8	DGCPPQ	Modernisation de l'accès aux données (à des fins de recherche, d'innovation et d'évaluation)						
	A9	DGTI	Fédération des identités						
	A10	DGTI	Bureau sans papier, outils de collaboration, communications unifiées et mobilité - Centre d'expertise O365	45-50M$					
	A11	DGCPPQ	Révision de l'encadrement légal et réglementaire de l'accès aux informations de santé						
	A12	SSSS	Culture et développement des compétences numériques						
	A13	DGTI	Architecture d'entreprise gouvernementale - Volet Système de santé et des services sociaux						

4. Pourquoi un Dossier santé numérique (DSN) ?

« Appuyer la transformation clinique par une meilleure utilisation du numérique »

- Assise préalable aux profonds changements actuellement requis dans la prestation de soins de santé et de services sociaux.
- Permettre aux établissements de santé du Québec d'avoir accès à un système performant de 3e génération comblant les besoins des cinq missions et soutenant l'ensemble des programmes-services.
- Fournir à nos organisations des données de qualité pour soutenir les activités de gestion, d'enseignement et de recherche.
- Positionner le patient-citoyen au cœur de son dossier de santé.
- Le seul moyen que le Québec peut envisager pour rattraper le retard et se positionner dans l'avenir parmi les excellents systèmes de santé.

Québec

4. Le Dossier santé numérique (DSN) - Le comité de travail

Responsable du dossier	Luc Bouchard, SMA	DGTI
Membres du comité directeur DSN	Luc Bouchard, SMA	DGTI
	Horacio Arruda, SMA	DGSP
	Lyne Jobin, SMA	DGPPFC
	Lucie Opatrny, SMA	DGAUMIP
	Joanne Lessard, directrice	DTN, DGAOA, DGTI
Membres du comité stratégique DSN	Luc Bouchard, SMA	DGTI
	Frédéric Abergel, PDG	CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal
	Martin Beaumont, PDG	CHU de Québec – UL
	Carol Fillion, PDG	CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec
Membres du comité de travail multidisciplinaire DSN	Joanne Lessard, directrice	DTN, DGAOA, DGTI
	Corinne Dubé	DA, DGAOA, DGTI et secrétaire de comité
	Jeffrey Barkun	CUSM, Membre TCPI
	Sarah Bouchard	CHUSJ, Membre TCPI
	Yves Caussignac	CHUM, Membre TCPI
	Philippe Lottin	CIUSSS MCQ, Membre TCPI
	Cynthia Beaudoin	DGSP, MSSS
	Carl Dumais	DGPPFC, MSSS
	France Dumont	DGAUMP, MSSS
	Véronique Paradis	DGAUMP, MSSS
	François Charland	DA, DGAOA, DGTI
	Louise Fortin, directrice	DMOGP, DGAPUSM, DGTI
	Daniel J. Morin	DTN, DGAOA, DGTI
	Yvan Fournier, DRI	CISSS Chaudière-Appalaches
	Joanne Guay, DRI	CHUM
	Boris Gueissaz-Teufel, DRI	CIUSSSE-CHUS
	Chantal Normandeau, DRI	CISSS de la Montérégie

Québec

4. Le Dossier santé numérique (DSN) - L'écosystème

En fonction du « Dossier usager » et des fonctions cliniques et administratives afférentes, en lien avec le suivi des différentes trajectoires des usagers / des programmes-services.

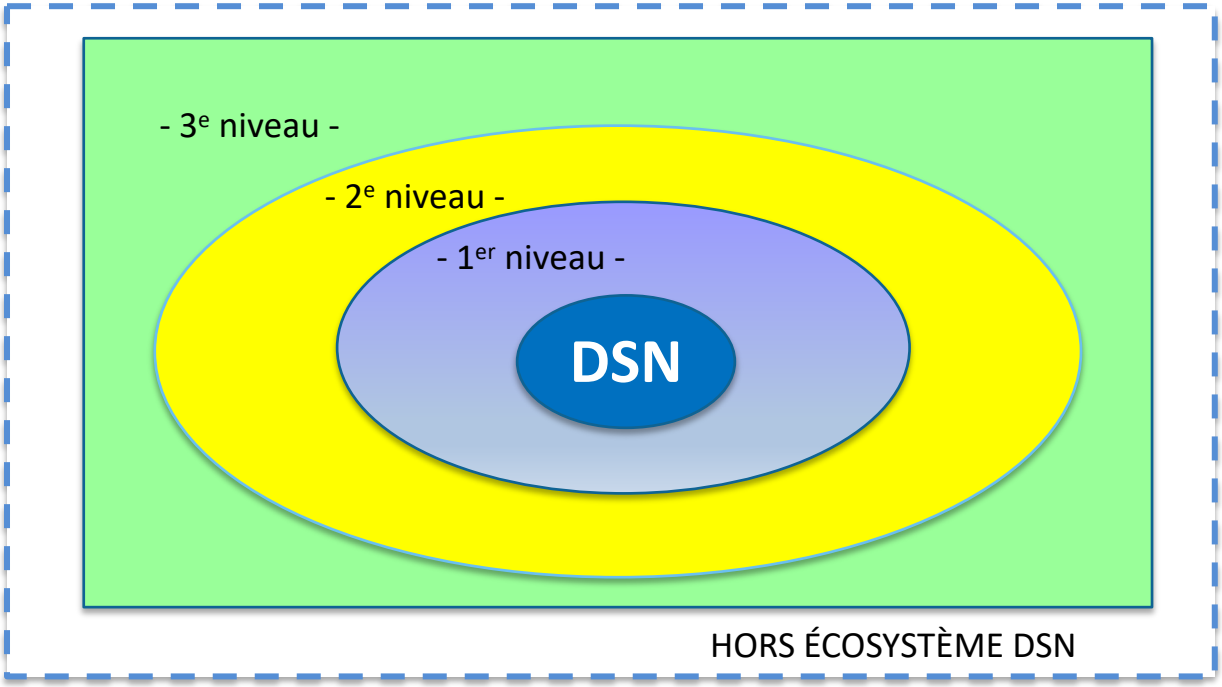

Fonctionnalités, systèmes d'information (SI) à positionner dans l'écosystème du DSN

- DSN : Fonctionnalités natives du DSN / SI intégrés par le fournisseur
- 1er niveau : SI / fonctionnalités qui pourraient être natifs dans le DSN mais **qu'on choisit d'interfacer**
- 2e niveau : **SI à interfacer** au DSN
- 3e niveau : Hyperliens / Banque de données ministérielles cliniques / etc.
- HORS ÉCOSYSTÈME DSN

Québec

4. Le Dossier santé numérique (DSN)

EN RÉSUMÉ

Le comité de travail multidisciplinaire recommande d'acquérir une solution en soutien à la transformation clinique requise.

- Pour toutes les missions du réseau de la santé et des services sociaux.
- Assurant la circulation de l'information au sein d'un réseau intégré de prestation de soins et de services.
- Ayant au cœur de son implantation le citoyen-usager.

Et permettant ainsi que l'informatisation clinique gagne en maturité.

Québec

4. Le Dossier santé numérique (DSN) - Prochaines étapes

- Rationaliser les projets cliniques provinciaux;
- Se doter des moyens structurels, organisationnels, financiers, légaux, etc. nécessaires;
- Estimer les coûts du projet;
- Créer un comité d'analyse de l'écosystème DSN;
- Faire l'analyse de l'architecture fonctionnelle;
- Réviser la gouvernance des actifs;
- Déterminer en fonction du cadre légal si un seul répertoire de données doit être déployé (ou 34 répertoires, un pour chacun des établissements);
- Élaborer l'architecture d'entreprise;
- Réviser la gouvernance des actifs de l'écosystème DSN;
- Mettre en place une structure de gouvernance temporaire pour la réalisation de l'avant-projet;
- Mettre en place une structure de gouvernance permanente incluant des citoyens-usagers, des partenaires du RSSS et du MSSS;
- Proposer un plan de transition local, qui tient compte de la réalité des établissements.

Une annonce importante!

Québec

Une annonce importante (1/2)

Pour plus de latitude pour les établissements du réseau.

Levée du fameux moratoire

2 exclusions évidentes :

- Les Systèmes d'information unifiés (SIU)
- Le Dossier de santé numérique (DSN)

L'utilisation de ces systèmes par les établissements est obligatoire.

Obligation en vertu de l'article 150 de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales (LMRSSS).

Québec

Une annonce importante (2/2)

À certaines conditions…

- Être en **conformité avec les orientations, priorités gouvernementales et ministérielles** telle que la consolidation des centres de traitement informatique ou la stratégie de transformation numérique.

- Respecter les normes en matière de **sécurité de l'information** et les orientations futures en cybersécurité.

- Effectuer les acquisitions à l'intérieur des **mécanismes d'acquisition** liant les établissements du RSSS tels que les contrats du Réseau intégré de télécommunication multimédia, le contrat pour les outils de collaboration ou les contrats pour la mise en place des Systèmes d'information unifiés.

- Permettre l'**interopérabilité** avec les systèmes provinciaux ou ceux qui permettront de collaborer entre établissements.

- Respecter les **lois et règles en vigueur** telle que la Loi sur la gestion et la gouvernance des ressources informatiques (LGGRI) ou la Loi sur les contrats des organismes publics et ses règlements.

Québec

Conséquences de la levée du moratoire

Tous les projets en TI sont soumis à ces conditions, et ce peu importe la direction à l'origine du projet, qu'elle soit clinique, administrative ou informatique.

Vous demeurez imputable du respect des lois entourant la réalisation des projets de vos établissements et devez soumettre au MSSS chaque projet en TI pour autorisation en vertu de la LGGRI.

- <u>En cas de non-respect des modalités prévues à la LGGRI</u> :

  La mesure prévue à l'article 151 de la LMRSSS, soit déclarer la nullité d'un contrat conclu pour la réalisation d'un projet ou appliquer des sanctions administratives pécuniaires pourrait s'appliquer.

Québec

Réseau numérique – Le réseau s'informe

Santé et Services sociaux Québec

RÉSEAU NUMÉRIQUE

LE RÉSEAU S'INFORME

Direction générale des technologies de l'information

MOT DU SOUS-MINISTRE ASSOCIÉ AUX TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Chers/chères collègues,

Il me fait plaisir de lancer la première édition de *Réseau numérique*, l'infolettre de la Direction générale des technologies de l'information (DGTI) du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Le *Réseau numérique* est une plateforme visant le partage de l'information sur les différents travaux en cours au sein du secteur de la santé et des services sociaux (SSSS) dans une perspective d'unification de nos efforts collectifs.

Dans les dernières années, le réseau de la santé et des services sociaux (RSSS) a connu des avancées notamment par la mise en œuvre de grands projets, que ce soit le Dossier santé Québec, Rendez-vous santé Québec, le Carnet santé Québec, le Guichet d'accès à un médecin de famille ou d'initiatives en télésanté. Nous avons l'intention de poursuivre cette lancée et plusieurs grands chantiers restent à venir.

Le SSSS s'engage dans une transformation majeure du domaine clinique par le numérique. Il s'agit d'un projet de société, pour lequel l'usager est au centre des préoccupations. La DGTI souhaite arrimer ce projet avec l'ensemble des collaborateurs du SSSS par des actions concertées et structurées.

La démarche exigera une mobilisation de tous les acteurs de la santé ainsi que des partenaires. Je suis confiant qu'ensemble nous saurons faire de cette démarche un vif succès et ce, aux bénéfices des citoyens.

Je vous souhaite une bonne lecture et vous prie d'agréer, chers/chères collègues, mes salutations distinguées.

Luc Bachard

Sous-ministre associé aux technologies de l'information

STRATÉGIE DE TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

Le monde change rapidement, les technologies émergentes transforment les vies, transforment les sociétés. Des tâches de plus en plus complexes des emplois actuels sont maintenant automatisables. Cela signifie que la plupart des emplois vont changer, surtout dans les industries où il y a pénurie de travailleurs. L'informatique a été au cœur de la troisième révolution industrielle, le « numérique » constitue, pour l'essentiel, la quatrième grande transformation que connait le marché du travail au cœur de la transformation numérique.

Les attentes des citoyens et des intervenants sont au cœur de la transformation numérique. Désormais, les citoyens désirent un accès aux services publics avec les mêmes facilités numériques que les autres services qu'ils consomment au quotidien. Les intervenants demandent un accès à toutes les informations requises afin d'intervenir plus efficacement auprès de l'usager et de ses aidants.

Afin de répondre à ce contexte et aux attentes, le Conseil du trésor s'est engagé dans une transformation numérique gouvernementale et le ministre délégué à la Transformation numérique gouvernementale, Éric Caire, a dévoilé le 3 juin 2019, la Stratégie de transformation numérique gouvernementale 2019-2023.

Le MSSS s'inscrit déjà dans cette vision des services publics plus rapides et intuitifs, propulsés par le numérique, à travers la stratégie pour des systèmes d'information unifiés, le plan de télésanté, la stratégie de valorisation des données et les autres priorités ministérielles, le tout encadré par une approche innovatrice et proactive basée sur la gestion intégrée des risques en cybersécurité pour le RSSS. Plusieurs initiatives qui abondent dans le sens de la stratégie gouvernementale sont déjà en cours ou en planification.

POUR VOUS ABONNER À L'INFOLETTRE

Pour vous abonner et ainsi recevoir les prochains bulletins, vous devez obligatoirement vous inscrire suivant le lien du code QR.

Lors de votre inscription :

- Assurez-vous de bien écrire votre courriel;
- Confirmez votre abonnement en cliquant sur le lien que vous recevrez par courriel, à la suite de votre inscription. Vous ne serez pas inscrit à la liste si vous ne cliquez pas sur le lien de confirmation;
- Si vous n'avez pas reçu de courriel à la suite de votre inscription ou si vous semblez ne pas recevoir les prochains bulletins, vérifiez votre boîte de courrier indésirable.

Pour nous joindre : infolettre.dgti@msss.gouv.qc.ca

Québec

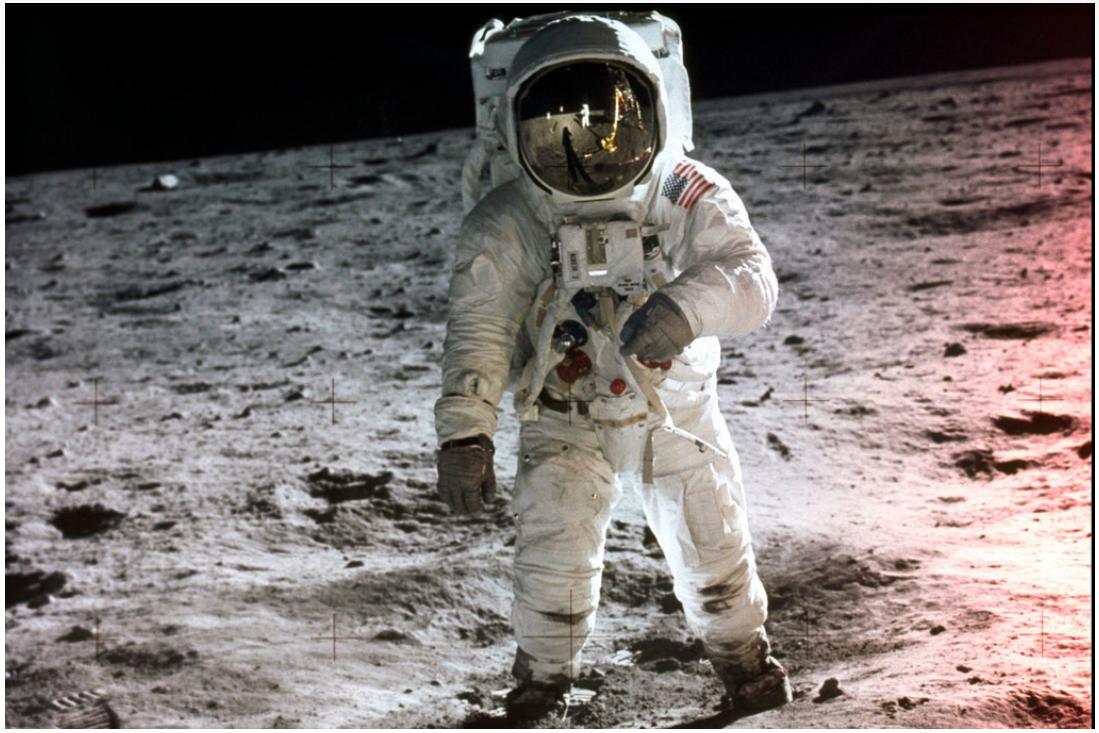

« Ceux qui pensent que c'est impossible sont priés de ne pas déranger ceux qui essaient »

Source inconnue

Québec

MERCI

Questions?
Commentaires?

Québec